

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 FEVRIER 2011

Le mardi huit février deux mille onze à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Recy, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Recy sous la présidence de Monsieur Michel VALTER, Maire de Recy.

Tous les conseillers municipaux étaient présents à l'exception de :
Monsieur Abdourazak GUEDI (excusé – pouvoir donné à Monsieur Gilles DENNEVAL).

Le secrétariat de séance est assuré par Thierry DONRAULT. Le compte-rendu de la dernière séance est adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Monsieur le Maire ouvre la séance en demandant l'autorisation auprès de l'assemblée de pouvoir rajouter une délibération l'ouverture de crédit pour la section investissement.

Après l'accord du conseil, l'ordre du jour reprend et est le suivant :

- **Contrat Unique d'Insertion**
- **Subventions aux Associations**
- **Révision des loyers des logements communaux**
- **Informations diverses**

Ouverture de crédit pour les dépenses d'investissement

Monsieur Jacques ROUSSEAU rappelle à l'assemblée que la loi n° 88-13 du 5 janvier 1988 permet d'ouvrir des crédits de dépenses d'investissement jusqu'au vote du budget primitif dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent. Il est ainsi possible de faire face, s'il y a lieu, à certaines dépenses urgentes.

Les crédits éventuellement ouverts seront repris au budget primitif de l'exercice.

Après avoir pris connaissance de la proposition des crédits à ouvrir, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'ouverture de crédit 2011 pour les dépenses d'investissement.

Contrat Unique d'Insertion

Madame Carole SIMON expose aux membres du conseil que le Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi actuel arrive à son terme et qu'il y a la possibilité de recourir à un Contrat Unique d'Insertion, contrat aidé par l'État, afin d'assurer la continuité du service de la cantine et de la garderie.

La personne recrutée sera chargée du ménage dans les bâtiments communaux et du groupe scolaire et ce, à partir du 10 février et pour une durée de six mois à raison de 20 heures hebdomadaires.

Oui l'exposé, le Conseil Municipal autorise à l'unanimité le Maire à conclure avec l'ANPE la convention qui fixe les actions à mettre en œuvre selon le profil du bénéficiaire du CUI, le montant de l'aide à l'embauche et de l'aide à l'accompagnement et à signer avec le demandeur d'emploi un contrat de travail à durée déterminée.

Subventions

Sylvie AUGUSTE énonce la liste des subventions proposées aux différentes associations qui seront allouées au titre de l'année 2011.

Il est précisé que ces subventions seront soumises au vote du budget primitif 2011.

L'ensemble des membres de l'assemblée adopte à l'unanimité la proposition des subventions 2011.

Révision des loyers des logements communaux

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il y a lieu d'appliquer une augmentation de loyer :

- pour le logement sis au 6 rue des Tournelles, cette revalorisation entraine en vigueur à compter du 1^{er} décembre 2010, une régularisation sera donc appliquée.
- pour les logements des 2 et 4 rue des Tournelles, cette revalorisation entraine en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2011;

Une régularisation de ces augmentations sera donc appliquée dès février 2011.

Il précise que pour la révision du loyer concernant le logement 6 rue des Tournelles, celle-ci est basée sur l'indice de référence des loyers du 1^{er} trimestre 2010, ce qui représente une augmentation de loyer de 0,09 %. La révision de loyers concernant les logements des 2 et 4 rue des Tournelles est basée sur l'indice de référence des loyers du 2^{ème} trimestre 2009. Ce qui représente une augmentation de loyer de 0,57 %.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la révision des loyers et la régularisation engendrée.

Informations diverses

Cérémonie commémoratives

Gérard REGNAULD présente à l'assemblée le projet des différentes cérémonies de commémoration qui devraient avoir lieu durant l'année 2011. Outre les cérémonies des 8 mai et 11 novembre, il annonce une cérémonie en l'honneur des fusillés ayant vécu dans notre commune à savoir, Louis VANSEVEREN, Roger NAYRAC et Émile ROCHET. Cette cérémonie est fixée au 25 avril.

Michel CHARBOGNE présente le bilan 2010 de la CAC et les différents projets et orientations budgétaires 2011.

Gilles DENNEVAL annonce aux conseillers que la procédure d'appel d'offre pour les travaux d'aménagement de la Voie de l'Abeille et de sécurisation de la Route de Louvois est lancée.

Il précise que la date limite des offres est fixée au 28 février.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.

A Recy, le 8 février 2011.

Le Maire,
Michel VALTER